

Descriptif d'Action de Formation

MODALITES D'ACCES:

- Membres élus ou candidats (titulaires/suppléants) CSE

OBJECTIFS :

- Pouvoir identifier l'importance des enjeux santé, sécurité et conditions de travail ;
- Maîtriser les rôles, missions et moyens du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail ;
- Repérer les risques et s'approprier les méthodes et outils pour jouer son rôle de préventeur.
- Comprendre les attitudes à valoriser pour faciliter le dialogue au CSE et éviter ou réduire la concurrence entre les différents acteurs.
- Devenir un acteur proactif de la santé et de la sécurité au travail en contribuant à la politique de prévention RPS.

PREREQUIS :

- Aucun

METHODES MOBILISEES :

- Transmission d'une synthèse du cours sous format PPT
- Mise en commun des savoirs et des expériences, sous forme d'échanges, de travaux pratiques et d'études de cas,
- Élaboration collective des acquis en fin de formation

INTERVENANT(S) :

- Ingénieurs ou cadres spécialisés en Santé Sécurité et Conditions de Travail

EVALUATION & INDICATEURS DE RESULTATS :

- QCM en cours et fin de formation
- Depuis 1998, nous avons formés plus de 2500 bénéficiaires sur cette action de formation, le taux de recommandation est de 100% pour l'année 2023

ACCESSIBILITE / CONTACT : Nos prestations sont accessibles aux PSH et Dorothee Ousset (dorothee.ousset@groupequorum.com) se tient à votre écoute pour étudier tout aménagement nécessaire

TARIF : INTER : 2100 € / personne INTRA : nous consulter /jour

DATES : suivant convention

MODALITES D'INSCRIPTION & DELAIS D'ACCES :

- Etablissement d'un devis et d'une convention détaillée,
- Transmission préalable des mails des participants
- La formation est mise en œuvre après validation du commanditaire arrêté d'un commun accord

Durée : 5 jours

Présentiel ou distanciel - En continu ou par séquence

DESCRIPTIF :

1^{er} jour : Obligations de l'employeur en matière de SSCT

- Obligations générales ;
- Obligation d'information et de formation ;
- Les acteurs et instances SSCT.

2^{ème} jour : Rôles et responsabilités SSCT du CSE

- Les instances de représentation du personnel ;
- Les missions SSCT du CSE ;
- Fonctionnement et moyens généraux ;
- La Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail.

3^{ème} jour : Les méthodes et outils de la prévention

- Droit d'alerte ;
- Inspections (Grilles d'inspection, étapes, compte-rendu) ;
- Enquêtes et arbre des causes ;
- Maladie professionnelle et accident du travail.

4^{ème} jour : Les risques professionnels et leur prévention

- Les risques professionnels (DUERP, facteurs de pénibilité) ;
- Le risque routier (Identification et mesures de prévention) ;
- Troubles musculosquelettiques (TMS) ;
- Les risques psychosociaux (RPS) ;

5^{ème} jour : Les risques psychosociaux

- Comprendre les RPS ;
- Identifier les mesures de prévention des RPS ;
- Jurisprudence des RPS ;
- Crise sanitaire et RPS ;
- Télétravail, déconnexion et conduite du changement ;
- Rôle du CSE dans la politique QVT pour limiter les RPS ;
- Auditer les RPS ;
- Les étapes d'une démarche de prévention.